



je n ai pas signé l offre de pret mais le courtier me réclame 3000€

Par **uky54**, le **01/01/2019** à **14:54**

bonjour

nous sommes passé par un courtier pour renégocier notre pret immobilier.

mais apres de nombreux déboirs , nousavons reçu l'offre de prêt mais le montant n 'était pas suffisant par rapport à ce qu'il nous restait à payer sur le prêt.

il manquait 6000€.....

nous avons signé un premier contrat de courtage de 4000€ puis un second de 2150€ car la banque n'avait pas accepté le 1er.(trop élevé par rapport au montant du pret)

Nous n'avons pas signé l offre de prêt mais le courtier me réclame 3000€.J ai relu le contrat de courtage mais rien ne stipule le cas ou le pret n'est pas signé.

quels sont mes droits et obligations?

merci